



*Forge du XIII<sup>e</sup> siècle*

**Mairie de  
Montastruc de salies**  
*20. Route de Saint Roch 31160 Montastruc de Salies*

*Tel/fax : 05.61.97.55.42*

*e-mail : mairie.montastruc-de-salies@wanadoo.fr*

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2024**

Etaient présents : M. LACARRERE, Mmes DARMANI, MONTEGUT, MM. BUFFALAN, BOUE, CALVET, ESQUERRE, Mmes ARTIGUES, DUCHEIN, ESTRADE.

Absente : Mme MAYLIN

Secrétaire de séance : Guylaine DARMANI

La séance est ouverte à 19 h 10.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter trois points à l'ordre du jour :

- Autorisation pour 2025 de procéder à des mandatements dans la limite de 25% des crédits votés en 2024
- Frais géomètre bâtiment Ecole St Martin
- Achat de mobilier urbain

### **1° - ADMISSION EN NON VALEUR**

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour l'admission en non-valeur de la somme de 147.56€ correspondant à des loyers impayés que nous ne pouvons pas récupérer.

**Admission en non valeur acceptée à l'unanimité des membres présents.**

### **2° - RETRAITS DE COMMUNES MEMBRES DU SICASMIR**

Monsieur le Maire demande de valider le retrait de certaines communes membres du SICASMIR.

**Retraits validés à l'unanimité des membres présents.**

### **3° - VENTE DES TERRAINS DE LA RUELLE DE LAFUSTE**

Monsieur le Maire rappelle le souhait des riverains de la Ruelle de Lafuste d'acquérir une partie de ce chemin rural. Le bornage est aujourd'hui terminé et une nouvelle numérotation a été effectuée par les services du cadastre. Il faut maintenant fixer le prix de vente de ces parcelles.

**A l'unanimité des membres présents, il a été décidé de procéder à la vente et à l'échange de ces parcelles ainsi qu'il suit :**

**Cession Commune de MONTASTRUC DE SALIES/M. Mme VIALARET DU VAL DE LA CROIX Section A-n°1174 - contenance cadastrale =0a70ca au prix de VINGT ET UN EUROS (21)**

**Cession Commune de MONTASTRUC DE SALIES/Mme SANTON-DANNI**

Section A- n°1175-1176 - contenance cadastrale = 21+13 = 0a34ca au prix de ONZE EUROS (11)

**Cession Commune de MONTASTRUC DE SALIES/Indivision RIVIERE/SANTON**

Section A- n°1177 - contenance cadastrale = 1a03ca au prix de VINGT (20) € le m2 soit un total de DEUX MILLE SOIXANTE (2060) EUROS ;

**Echange COSMA -FORTUNO/Commune** de la parcelle appartenant à COSMA/FORTUNO cadastrée Section A n° 1163 d'une contenance de 0a36ca et la parcelle appartenant à la Commune cadastrée Section A n° 1172 d'une contenance de 0a30ca d'une valeur estimée à DIX EUROS (10) chacune ;

**Echange DONATI/Commune** des parcelles appartenant à DONATI cadastrées Section A n° 1168 et 1169 d'une contenance totale de 0a05ca d'une valeur estimée à DIX EUROS (10) les deux et les parcelles appartenant à la Commune cadastrées Section A n° 1170 et 1171 d'une contenance totale de 0a10ca d'une valeur estimée à DIX EUROS (10) les deux ;

**Echange CALVET /Commune** de la parcelle appartenant à CALVET cadastrée Section A n° 1165 d'une contenance de 0a16ca et de la parcelle appartenant à la Commune cadastrée Section A n° 1173 d'une contenance de 0a35ca, d'une valeur estimée à DIX EUROS (10) chacune, précision étant donnée qu'une canalisation d'eaux pluviales posée par la Commune se trouve sur la limite de la parcelle cadastrée Section A 1173 et que l'entretien de cette canalisation sera à la charge de la Commune. Une convention de servitude de passage devra être établie.

**4° - MARCHE DE MAÎTRISE D ŒUVRE POUR LE BÂTIMENT ECOLE ST MARTIN**

Monsieur le Maire présente la proposition de la SAS HELY qui s'élève à 6000€ TTC.

**Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.**

**5° - AUTORISATION AU MAIRE D'ENGAGER, LIQUIDER, MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2025**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2025.

**Autorisation lui est donnée dans la limite de 25% des crédits votés au Budget 2024.**

**6° - FRAIS DE GEOMETRE POUR LE BÂTIMENT ECOLE ST MARTIN**

Il a été nécessaire de faire appel à un géomètre pour procéder aux métrés intérieurs de ce bâtiment. La Société COMMINGEO de SALIES DU SALAT a été sollicitée. La prestation fournie s'élève à 3348€TTC.

**Devis accepté à l'unanimité des membres présents.**

### **7° - ACHAT DE MOBILIER URBAIN**

Monsieur le Maire propose de terminer l'équipement du parc multigénérationnel par l'achat de 4 bancs, une corbeille canine, une corbeille papiers et deux tables de jeu pour un montant total Hors Taxes de 4105€.

**Achat accepté à l'unanimité des membres présents.**

### **8° - DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE MOBILIER URBAIN**

Monsieur le Maire précise qu'une aide financière peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental pour l'achat de ce mobilier.

**Demande de subvention acceptée à l'unanimité des membres présents.**

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Problème cour école St Martin
- Protection des données : Mission exercée par l'HGI/ATD : prévue dans l'adhésion
- Lecture du courrier de Monsieur CABANNES qui souhaite vendre toutes ces terres agricoles
- Lecture du courrier de Jean-Pierre BARES
- Projet d'achat d'un lave vaisselle et d'une chambre froide pour terminer l'équipement de la Maison des Associations
- Possible augmentation du prix de location de la Maison des Associations.
- Problème ruissellement eaux vers propriété Levistre
- Fuite préau Ecole St Martin : réparation effectuée par l'Entreprise LOCHET Jean-Claude pour 750€ HT .

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question étant soulevée, la séance est levée à 20 H 45.

Fait à Montastruc-de-Salies, le 1<sup>ER</sup> décembre 2024

La secrétaire de séance,  
Guylaine DARMANI



Le Maire,  
Bertrand LACARRERE

